

La première guerre mondiale : Le recours au travailleurs étrangers pour soutenir l'effort de guerre : Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

À l'aide des documents et de vos réponses, préparez une présentation orale de 5 minutes sur les travailleurs étrangers en France pendant la première guerre mondiale (provenance, postes occupés, conditions de travail...).

- Les travailleurs étrangers durant la première guerre mondiale représentent une part importante de la main-d'œuvre française. Beaucoup d'hommes ayant été envoyés au front, les entreprises font appel à l'État pour compléter leurs effectifs le temps de la guerre. Plus de 170 000 travailleurs coloniaux sont donc affectés en France métropolitaine pour assister l'effort de guerre français. Ces populations proviennent essentiellement de l'Afrique, du Maghreb et d'Indochine, trois zones où l'implantation coloniale de la France est importante.
- Les travailleurs étrangers sont cependant souvent maltraités, rarement considérés à l'égal de leurs collègues locaux, ils souffrent de conditions de vie et de travail épouvantables. Leur équipement est souvent de mauvaise qualité et ne leur permet pas d'être efficaces. Enfin, soumis à la surveillance, ils ne peuvent ouvertement se rebeller ou se plaindre sous peine d'être punis. De même, leur courrier, systématiquement relu, est censuré.

Document 1

1. Présentez le document (nature, source, date) et décrivez l'image que vous voyez le plus précisément possible (personnages, bâtiment, meubles...).

- Le document est une photographie prise à Tarbes dans les Hautes-Pyrénées montrant des « Annamites » dans un arsenal militaire en avril 1916. Ils sont environ 16 ouvriers autour d'une seule table à produire des munitions, assis sur des tabourets et collés les uns aux autres. Par ailleurs, ils ne semblent pas porter de protections, ni gants, ni tabliers, ni masques, malgré le fait qu'ils manipulent des produits chimiques.

2. Que pouvez-vous en déduire des conditions de travail de ces ouvriers ? Justifiez votre réponse.

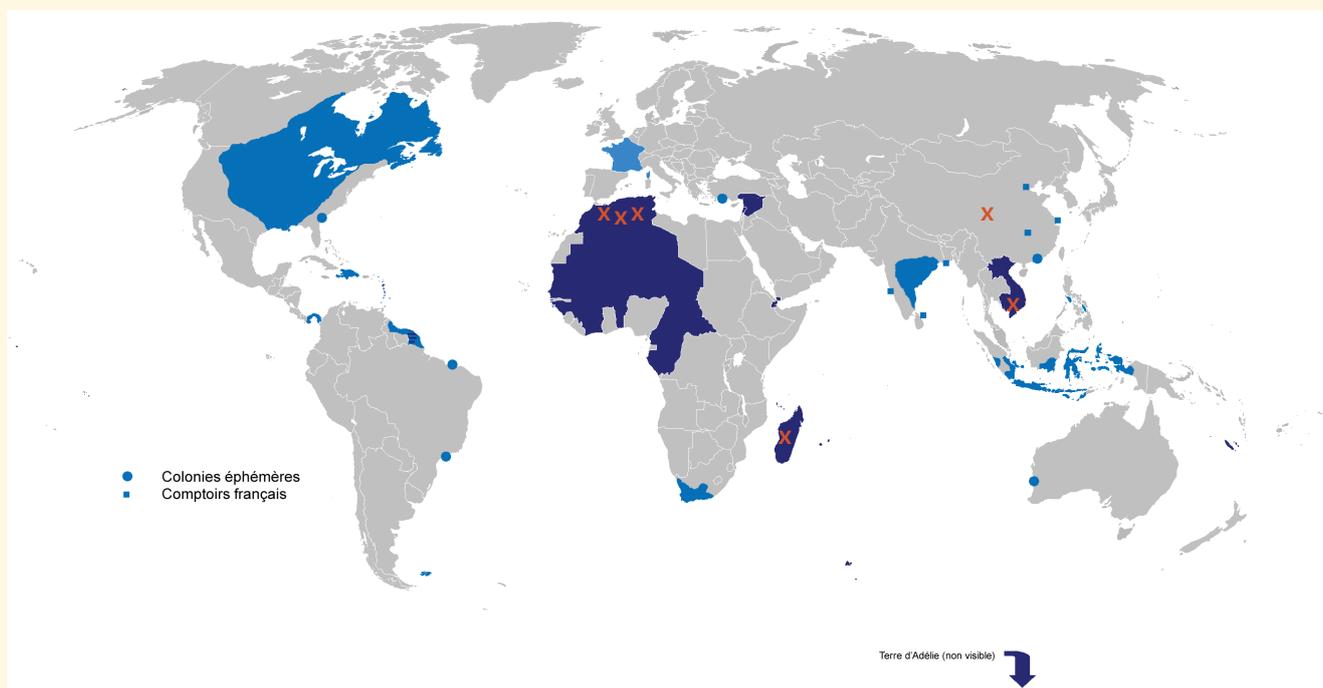
- Les conditions de travail semblent mauvaises. La concentration des ouvriers dans un espace exigu ne témoigne pas d'une préoccupation majeure de leur responsable ni pour leur confort ni pour leur sécurité.

La première guerre mondiale : Le recours au travailleurs étrangers pour soutenir l'effort de guerre : Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

Document 2

3. Sur ce fond de carte, pointez les lieux d'où viennent les travailleurs étrangers de cette liste (vous pouvez vous aider d'un atlas pour situer précisément les pays).



4. Viennent-ils tous d'une colonie française ? Justifiez votre réponse.

- La main d'œuvre dite indigène, présentée dans le document, provient essentiellement des colonies françaises. L'empire colonial français à l'époque de la première guerre mondiale est important, cela justifie l'origine très différente des ouvriers.
- Cependant, nous remarquons qu'un nombre non négligeable d'ouvriers chinois sont également sur la liste. Il ne s'agit pas d'une colonie française, mais la France y possède une enclave et plusieurs concessions.
- Le recrutement de travailleurs chinois est organisé directement par le gouvernement chinois depuis un accord conclu en 1916 entre la France et la Chine. L'entrée en guerre de la Chine contre l'Allemagne en 1917 facilitera encore un peu plus ce recrutement.

La première guerre mondiale : Le recours au travailleurs étrangers pour soutenir l'effort de guerre : Fiche réponses

Thème 1
Fiche 2

5. Calculez le total des travailleurs coloniaux présents sur le territoire français au 1er décembre 1917. Cela vous semble-t-il beaucoup (dans l'absolu et par rapport aux 7 millions d'ouvriers français de l'époque) ?

- Le nombre de travailleurs coloniaux présents sur le territoire français au 1er décembre 1917 est de 173 988 travailleurs. Le nombre est à la fois faible et important, il est important dans la mesure où le nombre représente la population d'une grande ville transportée en France pour travailler. Mais comparés aux 7 millions de travailleurs de l'époque, ils représentent donc environ 1/30 des travailleurs en France.

Document 3

6. Présentez les deux documents (nature, auteur, date). À quel moment de la guerre cette lettre est-elle écrite ? Quel est le sujet évoqué par l'auteur, à qui s'adresse-t-il ?

- Les deux documents sont une lettre rédigée en 1917 et sa traduction. Elle est écrite alors que la fin de la guerre ne semble pas encore proche. Le premier document est écrit par un travailleur de la poudrerie d'Angoulême pour sa mère résidant dans l'actuel Vietnam. Le second document est la traduction de la lettre par le service de censure.
- Si l'original ne peut être lu sans savoir lire le vietnamien, la traduction en français permet d'apprendre que l'auteur de la lettre indique à sa famille qu'il vit en situation maritale (c'est-à-dire sans être marié) avec une femme de « belle conduite » et qu'il souhaite se marier avec elle et a besoin de documents pour cela. Il annonce par le biais de sa lettre que sa femme (qui doit se trouver a priori au Vietnam) s'étant comportée en « cochon », il décide de la renier.

7. Qu'est-ce que ce document nous apprend concernant la situation des travailleurs coloniaux ? (relations avec la famille, relations avec les Français, libertés restreintes).

- Le contenu de la lettre lui-même ne nous apprend pas beaucoup de choses sur les conditions de vies difficiles en France mais sa traduction et la censure de la lettre signifient que les informations entre la France et ses colonies sont souvent modifiées avant d'arriver à leurs destinataires.
- La demande par lettre de l'acte de naissance signifie qu'il ne peut lui-même revenir tout de suite pour le récupérer, bien qu'il indique dans sa lettre vouloir présenter sa nouvelle femme. L'on peut supposer que le déplacement des travailleurs coloniaux, comme leurs communications, sont limités. Cependant, son intention de se marier avec une femme française montre que ces ouvriers côtoient la population locale et ne sont pas entièrement limités dans ces interactions.